

Histoire de la Croix-Rouge suisse de 1866 à nos jours

(Chronologie voir en bas)

La CRS a été fondée, le *17 juillet 1866*, à Berne, à l'initiative du CICR (Gustave Moynier et Guillaume-Henri Dufour) et du conseiller fédéral Jakob Dubs. Dénomination originelle : « Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles ».

Première intervention : février et mars 1871, l'internement en Suisse des 85.000 soldats de l'armée française du général *Bourbaki*, la CRS s'occupe de l'assistance sanitaire.

La CRS s'implante avec lenteur et difficulté dans le pays. Quelques raisons : la neutralité, le lien fédéral encore assez lâche, les luttes politiques et confessionnelles qui altèrent le sentiment d'appartenance national, la présence du CICR.

Ce n'est qu'au début du 20^e siècle, avec la nomination d'un secrétaire central permanent (le docteur Walther Sahli, en 1898) que la CRS consolide son assise : des sections cantonales et locales sont créées ; des colonnes de transport sont mises sur pied et des détachements d'infirmières levés. *L'Arrêté fédéral de 1903* sanctionne le rôle officiel de la CRS, au service de l'armée, et comme promoteur des soins infirmiers.

Les deux guerres mondiales renforcent l'implantation de la CRS, augmentent ses tâches, et accroissent son prestige, tant sur le plan national qu'international.

Première Guerre mondiale 1914-1918 : la CRS assure l'assistance sociale et matérielle des soldats mobilisés ; elle s'occupe aussi du rapatriement de 80.000 militaires blessés des Etats belligérants par des trains sanitaires spécialement aménagés. Sans oublier la lutte contre la grippe espagnole et le séjour pour convalescence de milliers de soldats étrangers. Séquelles de la Grande Guerre : aide alimentaire à Vienne en 1919, et en 1922, aide à la Russie en proie à la famine : mission médicale de la CRS à Tsaritzine (Stalingrad), en liaison avec la Mission Nansen.

Seconde Guerre mondiale 1939-1945 : la CRS agit sur le plan national: soutien à l'armée et à la population civile par la mise à disposition de son personnel et de son matériel de réserve, organisation d'un service de transfusion sanguine et promotion des soins infirmiers. Et sur le plan international: mise sur pied du «Secours aux enfants» (accueil en Suisse de 180'000 enfants de pays en guerre) ; réalisation de programmes d'assistance dans presque tous les pays d'Europe ; aide aux civils et aux militaires internés en Suisse.

Durant les « Trente Glorieuses », la CRS va élargir considérablement la palette de ses activités, et transformer également sa structure interne. L'élément civil prend le pas sur l'élément militaro-sanitaire.

La CRS collabore étroitement à la construction du système suisse de la santé :

- mise sur pied d'un service de transfusion sanguine ;
- réglementation, sur mandat des cantons compétents en la matière jusqu'à la révision de la Constitution fédérale de 1998, des professions de la santé non-médicales (Convention de 1976)
- promotion des soins extra-hospitaliers et de l'ergothérapie ; extension des activités médico-sociales (services de transport, de visites à domicile, d'animation dans les homes, formation des auxiliaires de santé, etc).

Elle participe aussi à la politique d'ouverture et de solidarité de la Suisse :

- par son implication permanente dans l'aide aux réfugiés (Hongrie 1956, Tibet 1959, Tchécoslovaquie 1968, Indochine 1968, ex-Yougoslavie 1994), aux requérants d'asile et aux migrants, par ses opérations d'urgence (Congo, Sahel, Indochine, Yougoslavie, Ethiopie, Algérie, Italie, Mexique, Colombie, Bangladesh, Arménie, etc.),
- par ses programmes de coopération au développement, axés sur la santé communautaire, en liaison avec la DDC et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Trois points à relever quant à son organisation interne :

- la professionnalisation croissante des activités (transfusion sanguine, soins infirmiers, sauvetage, aide internationale, aide aux réfugiés) ;
- le poids accru de la Centrale, organisme de coordination et de planification;
- la réorganisation de la structure fédéraliste (1998) : remplacement des 67 sections par 24 associations cantonales (AC), et groupement de celles-ci en une Conférence nationale des associations cantonales (CNAC) avec un Secrétariat national propre (SNAC). Instauration de nouveaux organes centraux: Conseil de la Croix-Rouge, Assemblée de la Croix-Rouge, en lieu et place du Comité central, du Conseil de Direction et de l'Assemblée des délégués

Etapes de l'évolution de la Croix-Rouge suisse

1866:

Fondation de l'Association de secours aux militaires suisses et à leurs familles, à la suite de l'appel lancé par Henry Dunant, en 1862, dans « Un Souvenir de Solférino » et de l'adhésion de la Suisse à la Convention de Genève de 1864.

1870-1871:

Guerre franco-allemande: internement en Suisse des 85000 soldats de l'armée Bourbaki. Dans presque tous les cantons, des comités sont à l'oeuvre sous l'emblème de la Croix-Rouge.

1882:

Création de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, qui prend la relève de l'Association de 1866 tombée en léthargie.

1898:

Création du Secrétariat central de l'aide sanitaire volontaire, organisme assurant la coordination entre la Société centrale de la Croix-Rouge, l'Alliance suisse des samaritains, fondée en 1888, et la Société Suisse des Troupes Sanitaires, fondée en 1882.

1899:

Création par la CRS de l'Ecole d'infirmières du Lindenhof afin de former des gardes-malades, professionnelles ou non, capables de soigner les blessés et les malades en cas de guerre et en temps de paix.

1903:

Arrêté fédéral concernant les secours volontaires aux blessés et aux malades en temps de guerre, qui consacre le rôle prépondérant de la Croix-Rouge suisse dans ce domaine, et, partant, dans le développement des soins infirmiers.

1908:

Tremblement de terre à Messine (100.000 morts): aide d'urgence et programme de reconstruction.

1910:

Adoption de la loi fédérale sur la protection de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge.

1912-1913:

Guerre des Balkans: envoi de missions médicales dans les pays impliqués.

1914-1918:

Première Guerre mondiale: la CRS est mobilisée pour renforcer le service sanitaire de l'armée. D'autres tâches lui sont également confiées: assistance sociale des soldats suisses indigents, rapatriement par trains sanitaires de prisonniers de guerre blessés. Lutte contre la grippe espagnole.

1922:

Aide à la Russie, victime de la famine, par l'envoi de secours alimentaires et d'une mission hospitalière.

1925:

Premières directives concernant la formation d'infirmières professionnelles. Ouverture de plusieurs centres d'hygiène sociale gérés par des sections de la CRS. L'accomplissement de tâches civiles prend une ampleur croissante.

1936-1939

Guerre d'Espagne: évacuation de 2500 enfants, femmes et vieillards de Madrid.

1939-1945

Seconde Guerre mondiale: la CRS agit sur le plan national: soutien à l'armée et à la population civile par la mise à disposition de son personnel et de son matériel de réserve, organisation d'un service de transfusion sanguine et promotion des soins infirmiers. Et sur le plan international: mise sur pied du «Secours aux enfants» (accueil en Suisse de 180.000 enfants de pays en guerre), réalisation de programmes d'assistance dans presque tous les pays d'Europe, aide aux civils et aux militaires internés en Suisse.

1949

Ouverture du Laboratoire central de transfusion de sang à Berne: la CRS est chargée de couvrir les besoins civils et militaires dans ce domaine.

1950

Création de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de Zurich (Lausanne, en 1956). Lancement des cours de santé à la population et des activités dans le secteur médico-social (ergothérapie, services d'aide bénévole, formation d'auxiliaires de santé). La CRS s'engage en faveur de la protection civile.

1956

Accueil de 10.000 réfugiés hongrois suite à l'écrasement de la révolte de Budapest.

1959

Prise en charge de 1.350 réfugiés tibétains fuyant leur pays envahi par la Chine.

Dès 1960-

En collaboration avec la Confédération et diverses oeuvres d'entraide: réalisation d'opérations de secours d'urgence et d'aide à la reconstruction et au développement dans le monde: Congo, Sahel, Indochine, Yougoslavie, Ethiopie, Algérie, Italie, Mexique, Colombie, Bangladesh, Arménie, etc.

1976

Signature d'une convention entre tous les cantons suisses et la CRS attribuant à celle-ci la compétence notamment de réglementer la formation du personnel soignant, médico-technique et médico-thérapeutique.

1981

Les autorités fédérales reconnaissent à la CRS la qualité d'œuvre d'entraide au sens de la législation sur l'asile. Engagement permanent en faveur des requérants d'asile et des réfugiés reconnus.

1991

Le 125e anniversaire de la CRS coïncide avec le 700e anniversaire de la Confédération: heureux hasard qui souligne les liens privilégiés unissant la Suisse à la Croix-Rouge.

1998

Réforme en profondeur, qui aboutit à la révision des statuts centraux. La création des associations cantonales renforce les structures cantonales ainsi que la collaboration entre cantons.

1999

Décision relative à la vente du Laboratoire central CRS. Fondation d'une Association indépendante Service de transfusion sanguine CRS.

2000

Le Service de transfusion sanguine CRS reprend ses activités sous son nouveau statut. Vente du Laboratoire central.

2001

Adoption de la nouvelle Charte de la CRS et mise en oeuvre de la première phase de la Stratégie 2007. Adoption du Concept relatif à la Fondation humanitaire CRS.